

PLAN D'ACTION 2018-2019 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES ET MESURES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Bilan final 2018-2019



Photo page couverture : Photo prise au parc Empire. De gauche à droite : M. Robert Myles conseiller municipal, M. Berthelet (participant), Mme Sylvie Parent, mairesse de Longueuil, Julie Surprenant et Martin Morin de l'AUTAL.

Photo prise à l'occasion de la journée d'activités organisée dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées-édition 2019.

Table des matières

Introduction	4
Élaboration du plan d'action et du bilan	5
Comité des partenaires du <i>Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées</i> (PIPH)	5
Mise en œuvre du plan d'action	7
Répondants sectoriels.....	8
Bilan final plan d'action 2018 et 2019.....	9
Axe 1 : Accessibilité architecturale et urbanistique	9
1.1 Infrastructures municipales	9
1.2 Édifices commerciaux et immeubles locatifs privés.....	24
Axe 2 : Accessibilité des programmes, des services et de l'emploi.....	26
2.1 Accessibilité à un environnement sécuritaire.....	26
2.2 Accessibilité aux loisirs.....	28
2.3 Emploi	34
2.4 Approvisionnement	36
Axe 3 : Accessibilité des communications et de la vie démocratique	37
3.1 Accessibilité de l'information	37
3.2 Vie démocratique, consultations publiques et participation citoyenne	37
Axe 4 : Sensibilisation et formation.....	38
4.1 Sensibilisation.....	38
4.2 Formation du personnel municipal	44
Annexe 1	46
Liste des feux sonores aménagés en 2018.....	46

Introduction

La Ville de Longueuil identifie chaque année une série de mesures qu'elle inscrit dans un plan d'action qui vise à éliminer les obstacles que rencontrent les personnes handicapées. En fait, l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* (L.R.Q., c. E-G 20.1) interpelle les municipalités de 15 000 habitants et plus pour qu'elles adoptent un plan d'intervention visant à favoriser l'intégration scolaire, sociale et professionnelle des personnes handicapées. Par personne handicapée, nous entendons «Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.»¹

Les différents axes de ce plan d'action sont ceux qui ont été identifiés lors de la réalisation du *Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées* adopté en 2006. Depuis, la Ville s'est dotée d'un [énoncé politique en matière d'accessibilité universelle](#) afin de s'assurer que ce principe guide l'ensemble de ses interventions.

En adoptant en 2013 son énoncé en accessibilité universelle qui s'appuie sur des principes d'égalité et d'équité, la Ville a exprimé la volonté de s'engager résolument et de façon durable à identifier, réduire et éliminer les obstacles qui peuvent limiter une personne dans l'accomplissement de ses activités de tous les jours. Fondée sur une approche inclusive, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population.

En générant des environnements plus fonctionnels et conviviaux, l'accessibilité universelle permet de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées, mais aussi à ceux de l'ensemble de la population (aînés, familles, ...). Par l'adoption de cet énoncé, la Ville de Longueuil s'est engagée à :

- Faire de l'accessibilité universelle une partie intégrante de toutes ses activités, projets et services dans la limite de ses ressources et capacités.
- Encourager l'application des principes de l'accessibilité universelle auprès de ses partenaires, mandataires et fournisseurs externes dans une optique d'amélioration de la qualité de vie de tous les Longueuillois et les Longueuilloises.
- Faire de son *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* l'instrument privilégié du développement de l'accessibilité universelle.

¹ Définition tirée de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* (L.R.Q., c. E-20.1)

- Accroître progressivement l'accessibilité des infrastructures, des services municipaux et de l'information transmise par la Ville pour les personnes handicapées.
- Sensibiliser le personnel municipal aux principes de l'accessibilité universelle.
- Contribuer à sensibiliser la population de Longueuil à la réalité des personnes handicapées.
- Collaborer avec ses partenaires et les organismes du milieu qui poursuivent des objectifs en matière d'accessibilité universelle.
- Instaurer un processus d'amélioration continu d'identification des obstacles à l'intégration des personnes handicapées afin de réduire ces obstacles ou les éliminer.
- S'assurer de la participation et de l'engagement de l'ensemble des membres de l'appareil municipal à la mise en application du présent énoncé et au respect des principes et procédures d'accessibilité universelle.
- Diffuser et promouvoir auprès de la population les différentes mesures mises en place par la Ville en matière d'accessibilité universelle.

Élaboration du plan d'action et du bilan

Le plan d'action 2018-2019 et ce présent bilan ont été élaborés en collaboration avec le Comité des partenaires qui compte parmi ses membres des personnes représentant différents organismes publics et communautaires.

Comité des partenaires du *Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées* (PIPH)

Cathy Chabot, organisatrice communautaire
Frédéric Lavoie, organisateur communautaire (en remplacement de Mme Chabot)
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est, RLS Pierre-Boucher

Gilles Corbeil, organisateur communautaire
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Institut Nazareth & Louis-Braille

Nadine Geneviève Desjardins, organisatrice communautaire
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, RLS de Champlain

Antonin Plante, vice-président
Conseil canadien des aveugles de Longueuil

Andrée Morissette, organisatrice communautaire
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, Centre de
réadaptation en déficience physique

Pierre Nadeau, agent de développement
Association d'informations en logements et immeubles adaptés

Bertrand Legault, coordonnateur
Association d'informations en logements et immeubles adaptés

Martin Morin, directeur
Association des usagers du transport adapté de Longueuil

Lyne Simard, agente de développement et de communication
Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain

Julie Tourangeau, directrice générale
Association des parents et handicapés de la Rive-Sud Métropolitaine

Colette Éthier, présidente du comité
Conseillère municipale, Ville de Longueuil

Karine Laprise, conseillère en développement social et coordonnatrice du plan d'action,
Bureau du développement social et communautaire, Direction de la culture, du loisir et du
développement social



Membres du comité des partenaires du PIPH.

De gauche à droite : Pierre Nadeau, Nadine Geneviève Desjardins, Julie Tourangeau, Andrée Morissette, Lyne Simard, Martin Morin, Colette Éthier, Cathy Chabot, Karine Laprise, Gilles Corbeil. Personnes absentes de la photo, Antonin Plante, Bertrand Legault et Frédérick Lavoie.

Mise en œuvre du plan d'action

Pour chaque champ de compétences municipales, un répondant a été identifié par sa direction ou son service (génie, greffe, biens immobiliers, communications et affaires publiques, ressources humaines, travaux publics, aménagement et urbanisme, services juridiques, services de police et de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, ressources matérielles, réseau de transport). Ces personnes-ressources sont sollicitées de façon continue et sont également des ambassadrices de l'accessibilité universelle dans leur milieu.

La coordonnatrice du plan d'action assure le suivi des orientations du plan d'action et de l'énoncé en matière d'accessibilité universelle lors de la mise en œuvre des actions et de la planification des différents projets d'aménagement réalisés par la Ville. Elle veille également à ce que le principe d'accessibilité universelle et l'expertise des membres du comité des partenaires soient considérés lors de la planification de différents projets d'aménagement.

Répondants sectoriels

Aménagement et urbanisme

Isabelle Houle, conseillère en urbanisme

Biens immobiliers

Nathalie Thibeault, chef division - gestion et planification immobilière

Communications et affaires publiques

Mélanie Forcier, conseillère en communication

Génie—Service de l'environnement et de l'architecture du paysage

Oliya Girard, Chef de division - architecture du paysage

Génie—Service génie

Jean-François Lagacé, chef de division - transport et mobilité active

Greffes

Carole Leroux, chef de service - greffe et assistante-greffière

Ressources humaines

Isabelle Renouf, chef de division - développement et formation

Ressources matérielles

Nicklaus Davey, chef de division - appels d'offres

Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil

Jean-François Yelle, coordonnateur-mesures préventives

Service de police de l'agglomération de Longueuil

Sandy Gagné, Section prévention et actions stratégiques

Travaux publics

José René Zelaya, chef de division - voie publique

Réseau de transport de Longueuil

Françoise Hoarau, Gestionnaire de projet - Développement à la mobilité

Voici donc le bilan complet du plan d'action 2018-2019 adopté en avril 2018 par le conseil de l'agglomération de Longueuil (CA-180419-2.3). Les actions réalisées en 2019 ont été surlignées afin qu'elles puissent plus facilement être repérées et ainsi simplifier l'évaluation du bilan réalisé par l'Office des personnes handicapées du Québec.

Bilan final plan d'action 2018 et 2019

Axe 1 : Accessibilité architecturale et urbanistique

1.1 Infrastructures municipales

1.1.1 Accessibilité des bâtiments municipaux et des infrastructures de loisir

Objectifs spécifiques : Mettre en place des critères et des mécanismes afin que le principe de l'accessibilité universelle soit intégré dans les façons de faire de la Ville.

Répertorier, analyser et prioriser les obstacles relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux afin de les réduire ou les éliminer.

Poursuivre la mise à niveau des bâtiments municipaux.

Action 1 Procéder à la rénovation de l'aréna Émile-Butch-Bouchard du secteur Vieux-Longueuil en prévoyant les mesures nécessaires afin de rendre le site accessible à tous.

Échéancier : 2018

Responsable : Direction des biens immobiliers

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest

Commentaires : Des travaux de réfection du stationnement seront réalisés en 2020 ce qui rendra les déplacements plus sécuritaires.

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

Interventions réalisées : installation de portes coulissantes à l'entrée, réaménagement du vestibule et d'une section des gradins et installation d'un équipement permettant l'accès au 2^e étage.

Action 2 Mise en place d'un feu de circulation muni d'un dispositif sonore sur le chemin de la Savane devant l'hôtel de ville. (2016-Action 2)

Échéancier : 2018

Responsable : Direction du génie, Direction de l'aménagement et de l'urbanisme

Collaborateurs : Comité des partenaires du PIPH

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**



Photo prise lors d'une rencontre de travail portant sur les réaménagements à réaliser devant l'hôtel de ville.

De gauche à droite : messieurs Jean-François Lagacé et Mahfoudh Messaoudene de la direction du Génie et les membres du comité des partenaires présents : Mme Colette Éthier, conseillère municipale, Mme Cathy Chabot du CISSS-ME, M. Martin Morin de l'AUTAL, M. Pierre Nadeau de l'AILIA et Mme Lyne Simard du RAAMM.

Action 3 Procéder à la rénovation de la piscine Marquette afin de la rendre plus accessible.

Échéancier : 2019

Responsable : Direction des biens immobiliers

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest

Commentaires : 2018 : les aires de jeu du parc ont été relocalisées et les équipements changés. Les différentes zones du parc ont été reliées entre elles par des sentiers afin de faciliter les déplacements.

État de réalisation : **2019 EN COURS DE RÉALISATION**

Réouverture prévue en 2020. La piscine est aménagée avec une entrée graduelle à l'eau. Un fauteuil roulant [Hippocampe](#) facilitant l'entrée à l'eau y sera disponible gratuitement.



Parc Marquette

Action 4 Procéder à la rénovation du Centre culturel Bienville situé dans le secteur Saint-Hubert en prévoyant les mesures nécessaires afin de rendre le bâtiment accessible à tous. (2017-Action 5)

Échéancier : 2018

Responsable : Direction des biens immobiliers

- Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest
- Commentaires : Réaménagement de l'entrée avant qui prévoit, entre autres, l'installation d'un mécanisme d'ouverture de porte automatique et un agrandissement du vestibule, réfection des salles de toilette, élargissement des portes des salles d'activités et changement des revêtements de sol des aires communes.
- État de réalisation : **2019 RÉALISÉ À 90 %**

La majorité des travaux sont finalisés : installation d'un mécanisme d'ouverture de porte automatique, agrandissement du vestibule, réfection des salles de toilette, élargissement des portes des salles d'activités, signalisation et changement de revêtement de sol dans les aires communes. Certains ajustements restent à réaliser en 2020.



Centre culturel Bienville



Centre culturel Bienville

Action 5 Procéder à la rénovation du Centre René-Veillet situé dans le secteur Greenfield Park en prévoyant les mesures nécessaires afin de rendre le site accessible à tous. (2017-Action 5)

Échéancier : 2019

Responsable : Direction des biens immobiliers, Direction du génie- Service de l'environnement et de l'architecture de paysage

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest

Commentaires : En 2018, l'analyse des besoins a été réalisée en collaboration avec l'ergothérapeute du CISSS-Montérégie Ouest. Une demande de financement au programme PIQM-MADA a été déposée par la Ville (en cours d'analyse).

Des travaux de réaménagement du parc où se situe le bâtiment ont débuté en 2019, d'autres interventions sont à prévoir en 2020 notamment aux abords du bâtiment dans le but de faciliter les déplacements de tous.

État de réalisation : **2019 REPORTÉE**

Travaux de rénovation reportés en 2020-2021.

Action 6 Intégrer le concept d'accessibilité universelle aux différents volets du futur Plan directeur des immeubles. (2016-Action 6)

Échéancier : En continu

Responsable : Direction des biens immobiliers

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest

État de réalisation : 2018 Mise en œuvre du volet *Plan directeur des installations aquatiques (volets installations extérieures et intérieures)*

2019 Réalisation en cours des volets bâtiments communautaires et bâtiments administratifs.

Action 7 Analyser les besoins de réaménagement des vestiaires et de l'éclairage à la piscine Olympia.

Échéancier : 2018

Responsable : Direction des biens immobiliers

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest

Commentaires : Considérer les recommandations de l'ergothérapeute du CISSS-MO émises dans un rapport réalisé à la demande de la Ville en 2015.

Réaménagement des vestiaires hommes, femmes et aménagement d'un vestiaire universel.

État de réalisation : **2019 (finalisation en 2020) L'analyse des besoins a été réalisée et des travaux sont prévus pour 2021.**

Nouvelle action *Rénovation d'une salle de toilette accessible au chalet de la piscine Marcel-Simard*

Échéancier : 2019

Responsable : Direction des biens immobiliers

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Commentaires : Travaux réalisés à la suite d'une demande d'une citoyenne d'avoir accès à des installations accessibles pour son enfant se déplaçant en fauteuil roulant.

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

Nouvelle action : Planification de la construction d'un centre aquatique dans le secteur de Saint-Hubert (quartier Laflèche)

Échéancier : 2019-2020

Responsable : Direction des grands projets

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et Centre, [Mémo-Québec](#).

Commentaires : Mémo-Québec offre plusieurs activités en piscine, ils ont été interpellés pour leur connaissance des besoins et des enjeux des personnes en situation de handicap dans un contexte d'accès à ce type d'infrastructure.

État de réalisation : **2019 RÉALISATION EN COURS**

Deux rencontres ont été tenues avec les membres du Comité des partenaires afin de bien cerner les enjeux d'accessibilité du futur centre aquatique. D'autres rencontres plus techniques sont à prévoir en fonction de l'avancement du projet. La période de construction est prévue pour 2020-2022.

1.1.2 Accessibilité des parcs et des espaces verts

Objectif spécifique :	Poursuivre la mise à niveau des parcs et installations récréatives afin de les rendre plus accessibles aux personnes handicapées.
Engagement :	<p>Appliquer les objectifs du plan directeur des parcs qui précise que l'ensemble des usagers, dont les personnes âgées, les personnes ayant des incapacités liées à la mobilité, les enfants et leurs familles doivent cohabiter et se reconnaître dans les parcs de la Ville de Longueuil. Les valeurs municipales et les aspirations des citoyenne et citoyennes et citoyens doivent être intégrées pour offrir des milieux de vie diversifiés, flexibles et intergénérationnels.</p> <p>Installer dans les nouvelles aires de jeu pour enfants les éléments suivants : surface en fibre de bois, sentiers aménagés pour parcourir l'ensemble du parc, entrée charretière pour accéder au parc, abaissement des bordures des aires de jeux pour faciliter l'accès, tables de pique-nique (accès universel) sur surface pavée, tables de pique-nique pour enfants, module comprenant au moins un panneau d'activité ou accessoire au sol, module de jeux muni d'une plateforme pour accéder au premier palier à partir du sol, balançoire adaptée, siège parent/enfant ... (le type et le nombre d'éléments peuvent varier d'un parc à l'autre).</p>

Action 8 Finaliser l'aménagement de la nouvelle passerelle surplombant la route 132 reliant les parcs Le Moyne et Marie-Victorin (infrastructure accessible aux personnes utilisant des aides à la mobilité). (Action identifiée en 2017)

Échéancier :	2018-2019
Responsable :	Direction des biens immobiliers
Commentaires :	Projet débuté en 2017
État de réalisation :	2018 RÉALISÉE



Passerelle Normandie



La passerelle a été inaugurée le 27 septembre 2018. En plus de permettre d'accéder facilement au parc Marie-Victorin et à la piste cyclable Oka/Mont St-Hilaire, la passerelle offre un point de vue remarquable sur les villes de Longueuil et Montréal.

Personnes présentes sur la photo de gauche à droite : Tommy Théberge, conseiller municipal, Massimo Iezzi, directeur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), Martin Damphousse, maire de Varennes et membre du comité exécutif de la CMM, Éric Beaulieu, conseiller municipal, Sylvie Parent, mairesse de Longueuil, Daniel Donais, directeur général du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), Éric Bouchard, conseiller municipal ainsi que mesdames Colette Éthier et Monique Bastien, conseillères municipales.

Action 9 Planifier le réaménagement du parc Raymond de manière à ce qu'il devienne une destination de choix pour les parents et les enfants en situation de handicap.

Échéancier : 2019

Responsable : Direction du génie- Service de l'environnement et de l'architecture de paysage

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest, le [Centre La Petite échelle](#).

Commentaires : L'identification des besoins (accessibilité des installations et enjeux liés aux déplacements) a été réalisée en étroite collaboration avec l'organisme le Centre la Petite échelle, un organisme à but non lucratif offrant des services de stimulation aux enfants à besoins particuliers âgés de 0 à 12 ans et des services de répit à leur famille.

Les travaux auront lieu en 2020.

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

Action 10 Aménager le parc Empire (Greenfield Park) de façon à ce qu'il puisse devenir une destination loisir accessible à tous.

Échéancier : 2018

Responsable : Direction du génie- Service de l'environnement et de l'architecture de paysage

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest-Centre de réadaptation en déficience physique-Installation Saint-Hubert, associations sportives regroupant des personnes handicapées.

Commentaires : Procéder à l'installation de modules d'exercices sur une surface en caoutchouc coulé et considérer les besoins des personnes se déplaçant en fauteuil roulant dans l'aménagement des différentes zones du parc (tables de ping-pong, fontaine à boire, sentiers, ...)

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

Action 11 Procéder à certains réaménagements sur le site de la Plage de l'Île Charron dans le but d'en améliorer l'accessibilité.

Échéancier : 2018-2019

Responsable : Direction du génie- Service de l'environnement et de l'architecture de paysage

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest-Centre de réadaptation en déficience physique-Installation Saint-Hubert.

Commentaires : Les éléments à modifier ont été répertoriés en 2017.

État de réalisation : 2018 : ajout de ventilation dans les vestiaires, installation d'un mécanisme d'ouverture de porte automatique pour faciliter l'accès à la salle de toilette adaptée, nivelage des surfaces (sentiers).

2019 RÉALISÉE

Les éléments répertoriés en 2017 ont tous fait l'objet de correctifs. Les vestiaires ont été rendus accessibles par l'ajout d'une rampe et d'un mécanisme d'ouverture de porte automatique, ils ont été équipés d'une ventilation adéquate, ajouts d'accessoires tels que tablettes, crochets et sièges. Les surfaces pavées devant le bloc sanitaire ont été nivelées et du mobilier urbain a été ajouté (table à pique-nique accessible et banc de parc muni d'appui-bras).



Ajout d'une rampe permettant l'accès au vestiaire



Ajout d'un dispositif d'ouverture de porte automatique pour le vestiaire accessible universellement



Élargissement du trottoir menant au bloc sanitaire.

Action réalisée en continu : Concevoir les projets d'aménagement des parcs et espaces verts en considérant les principes d'accessibilité universelle.

Échéancier : En continu

Responsable : Direction du génie- Service de l'environnement et de l'architecture de paysage

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et Centre

État de réalisation : Parcs aménagés en 2018 : Emma-Collin, Armand-Bruno, Newhaven, Thomas-Dubuc, Jardin de Médicis, Soissons, Chamonix, Jean-Jacques-Bertrand, Marquette.

Parcs aménagés en 2019 : Le Moyne, Ulric-Brouillard, Régent, Brodeur, des Sureaux, Mazonod, Roussillon, Marcel-Simard, Racine, des Glaïeuls, Belcourt, Viger, Monique-Gervais, Lionel-Groulx, Champvert



Parc Armand-Bruno

1.1.3 Accessibilité et sécurité des voies publiques

Objectif spécifique : Rendre les voies publiques plus sécuritaires et plus accessibles aux personnes handicapées.

Engagements : Réaliser les travaux d'aménagement des intersections selon les principes d'accessibilité universelle. Réaliser les aménagements permettant l'accessibilité des arrêts d'autobus. Poursuivre la réparation des trottoirs et des voies publiques afin d'éliminer les obstacles aux déplacements.

Prévoir des aménagements qui favoriseront un sentiment de sécurité chez les piétons en s'assurant de limiter les conflits entre piétons et cyclistes.

S'assurer de la mise en place de mesures de mitigation lors de travaux ou d'événements publics d'envergure et collaborer avec les membres du Comité des partenaires afin que l'information soit transmise aux citoyennes et citoyens.

Procéder à la mise à niveau du nombre de places réservées aux personnes handicapées dans les aires de stationnement des bâtiments municipaux en fonction des dispositions de la nouvelle réglementation municipale en matière de stationnement public adoptée en 2015.

Action 12 Poursuivre les interventions correctives aux feux de circulation en y incluant l'ajout de feux sonores.

Échéancier : 2018-2019

Responsable : Direction de l'aménagement et de l'urbanisme

Collaborateurs : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Institut Nazareth & Louis-Braille, Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)

Commentaires : Voir liste des feux planifiés à l'annexe 1. La liste des feux présents sur le territoire est également disponible sur le site [Internet](#) de la ville, elle sera mise à jour chaque année.

État de réalisation : Voir l'annexe 1.

Action 13 Mettre en place des mesures particulières afin d'assurer un suivi plus rapproché des requêtes faites par des citoyennes et citoyens ayant des déficiences liées à la mobilité. (2016-Action 9)

Échéancier : 2018

Responsable : Direction générale adjointe des services à la communauté (Direction des travaux publics, Centre de services aux citoyens-311)

Collaborateur : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Commentaire : Lorsqu'une requête de travail est complétée par le Centre de services aux citoyens-311 à la demande d'une personne handicapée, un appel est logé directement au responsable du type de requête concerné par la demande. Cette procédure permettra d'assurer un suivi plus rapproché de l'évolution des interventions. (Réparation de trottoir, signalisation, accessibilité ...)

État de réalisation : Mesure mise en place au début de 2018, un rappel a été fait à la fin de l'année afin d'informer le nouveau personnel de l'existence de cette procédure.

Action 14 Procéder à la réfection ou au réaménagement des trottoirs situés aux abords des feux de circulation munis de boutons d'appel de feux pour piétons ayant fait l'objet d'une analyse en 2017 (rapport de Société Logique). (2016-Action 11)

Échéancier : 2018-2019

Responsable : Direction de l'aménagement et de l'urbanisme, Direction du génie

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest.

Commentaires : 2017 : Un contrat de service a été octroyé à l'organisme Société Logique qui a eu comme mandat d'analyser différentes intersections. Dans son rapport, l'organisme a répertorié les problématiques et proposé des pistes de solution afin de guider la planification des futurs réaménagements.

État de réalisation : **REPORTÉE EN 2021**

Nouvelle action : Réaliser un plan directeur des déplacements cyclables.

Échéancier : 2018

Responsable : Direction du génie- Service de l'environnement et de l'architecture de paysage

Commentaires : Dans le projet de plan directeur, il y a trois principales stratégies d'intervention : consolider le réseau cyclable, développer le réseau cyclable et bonifier l'offre en stationnement de vélos.

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

Nouvelle action : Planification de la réfection majeure de la rue Saint-Charles.

Échéancier : 2019-2020

Responsable : Direction des grands projets

Collaborateur : Direction du génie, Direction de la culture, du loisir et du développement social, Direction de l'aménagement et de l'urbanisme

État de réalisation : **2019 RÉALISATION EN COURS**

Des rencontres ont eu lieu avec différents membres du Comité des partenaires afin de bien identifier les enjeux d'accessibilité que comporte l'actuelle rue Saint-Charles. D'autres rencontres sont à prévoir tout au long du projet.

1.2 Édifices commerciaux et immeubles locatifs privés

1.2.1 Réglementation municipale

Objectif spécifique : Mettre en place des dispositions réglementaires afin de favoriser la conception « sans obstacle » visant l'accessibilité universelle pour toute nouvelle construction ou rénovation majeure.

Engagements :

Recommander à tous les intervenants internes et externes d'appliquer certaines mesures d'adaptabilité et d'accessibilité dans tous les projets non couverts par le *Code national du bâtiment* en vigueur.

Poursuivre la collaboration avec l'Association d'informations en logements et immeubles adaptés (AILIA) afin qu'elle puisse répertorier les logements rendus accessibles grâce au programme PAD.

Réaliser les objectifs de la nouvelle [Politique de l'habitation et du logement social](#) adoptée en mars 2017 qui prévoit des mesures visant, entre autres, l'aménagement de logements adaptables et visitables.

Action 15 Modifier le règlement de zonage et le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturales afin que soit exigé l'aménagement d'un débarcadère sur le terrain privé de certaines nouvelles constructions. (2017-Action 13)

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de l'aménagement et de l'urbanisme.

État de réalisation : **REPORTÉE**

Cette action sera intégrée dans l'harmonisation réglementaire et inscrite dans le prochain plan d'action dans la rubrique « engagement » du volet 1.2.1.

Nouvelle action : Analyser la possibilité d'abolir les frais relatifs à l'émission de permis de construction pour les projets en lien avec le Programme d'adaptation de domicile (PAD).

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de l'aménagement et de l'urbanisme.

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE [Voir communiqué.](#)

Nouvelle action : Collaborer à la réalisation de différentes activités visant à sensibiliser les commerçants aux avantages de rendre leurs établissements accessibles.

Échéancier : 2019 Démarrage du projet

Responsable : Association des usagers du transport adapté de Longueuil.

Collaborateur : Comité des partenaires, Direction de l'aménagement et de l'urbanisme, Direction des communications et des affaires publiques.

Commentaires : 2019 Une rencontre de travail a eu lieu le 14 novembre afin de discuter des besoins entourant la réalisation d'un guide et de la contribution souhaitée des partenaires. Le projet visera également à faire connaître les différents programmes d'aide financière disponibles, notamment le PEA ([Programme des petits établissements accessibles](#)).

État de réalisation : **2019 RÉALISATION EN COURS**

Axe 2 : Accessibilité des programmes, des services et de l'emploi

2.1 Accessibilité à un environnement sécuritaire

Objectif spécifique : Mettre en place et faire connaître les mesures, les dispositions et les programmes visant à assurer la sécurité des personnes handicapées.

Engagement : Poursuivre les activités de sensibilisation à l'aide de l'unité mobile de prévention adaptée du Service des incendies de l'agglomération de Longueuil lors des différents événements publics de la Ville de Longueuil afin de faire connaître au public les consignes de sécurité incendie.

Maintenir, dans les contrats d'enlèvement des déchets et des matières résiduelles, des dispositions obligeant les opérateurs à libérer les trottoirs et voies piétonnes de tous bacs roulants.

Action 16 Planifier une campagne de promotion du programme Secours adapté.

Échéancier : 2018

Responsable : Service des incendies de l'agglomération de Longueuil

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, organismes communautaires membres de la Table des Personnes Handicapées de la Rive-Sud, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest, résidences pour personnes âgées ou en perte d'autonomie.

État de réalisation : En 2018, pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées, le Service des incendies de l'agglomération de Longueuil a réalisé une campagne médiatique afin de faire connaître le programme aux citoyennes et citoyens.

Une augmentation des appels a été enregistrée à la suite de la diffusion du message. Le Service souhaite répéter cette opération plusieurs fois par année. Un envoi postal à toutes les personnes inscrites a également été réalisé ce qui a permis de mettre à jour la banque de données.

2019 RÉALISÉE

Différentes actions de communication ont été réalisées pendant l'année et la banque de personnes inscrites tenue à jour. Le nombre d'inscriptions demeurant stable, les responsables du programme souhaitent bonifier leurs actions de communication et revoir leur outil promotionnel en 2020.



2.2 Accessibilité aux loisirs

Objectif spécifique : Favoriser la pratique d'activités récréatives, sportives et culturelles.

Engagement : Promouvoir la *Carte d'accompagnement loisir* dans les différentes programmations loisir de la Ville de Longueuil. Voir à inclure l'adhésion à la carte dans les contrats de service avec des promoteurs externes et sensibiliser les partenaires à l'importance de ce programme pour la pleine participation sociale de tous les citoyennes et citoyens de la Ville de Longueuil.

Maintenir à jour la page Internet de la Ville de Longueuil répertoriant les différents services offerts aux personnes handicapées et faire connaître cet outil aux partenaires. (longueuil.quebec/piph)

Coordonner le programme d'accompagnement en camp de jour régulier destiné aux enfants ayant des besoins particuliers *L'Été c'est pas si compliqué!* en collaboration avec les partenaires du milieu.

Action 17 Relancer le projet « Files d'attente » pour favoriser la participation des enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme dans les différents événements organisés par la Ville de Longueuil et en informer les organismes du milieu. (Permet l'accès aux attractions sans avoir à faire la file) (2016-Action 15)

Échéancier : 2019

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateur : Autisme Montérégie

État de réalisation : **REPORTÉE EN 2021**

Action 18 Identifier et répertorier les salles d'activités accessibles aux personnes handicapées dans les bâtiments loisir appartenant à la municipalité et diffuser la liste à tous les organismes reconnus par la Ville de Longueuil. (2017-Action 16)

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateurs : Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest

État de réalisation : **REPORTÉE EN 2021**

Action 19 Revoir le programme d'accompagnement en camps de jour réguliers offert aux enfants ayant des besoins particuliers.

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateurs : Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Est et Ouest, Zone Loisir Montérégie, Commission scolaire Marie-Victorin, Association des parents de l'enfance en difficulté, organismes promoteurs de camps de jour réguliers reconnus par la Ville.

Commentaires : L'organisme gestionnaire du programme, l'Association des parents de l'enfance en difficulté (APED), a informé la Ville de sa décision de mettre fin à l'entente qui le liait à la ville depuis 2009. Une révision majeure de l'offre de service a été commencée en novembre 2017. L'APED a offert sa pleine collaboration afin de faciliter la mise en place d'un nouveau modèle.

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

La Ville de Longueuil a procédé à l'embauche d'une personne à la coordination dont le mandat est de voir au suivi du programme d'accompagnement. En collaboration avec les intervenants des CISSS, l'analyse des besoins des enfants souhaitant s'inscrire a été réalisée. Un support technique et professionnel a été offert aux différents promoteurs de camp de jour tout au long de la période estivale. Cette nouvelle façon de faire sera maintenue pour les prochaines années et inscrite dans le prochain plan d'action dans la section « engagement » du volet 2.2.

Action 20 Rendre disponibles différents articles spécialisés dans les différents lieux de camps de jour réguliers accueillant des enfants ayant des besoins particuliers.

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateurs : Association des parents de l'enfance en difficulté (APED)

Commentaires : Chaque site de camp de jour accueillant des enfants ayant des besoins particuliers recevra un ensemble d'articles qui pourra contribuer à favoriser le bien-être des enfants. Chaque ensemble comprendra : un fauteuil « sac de billes » servant à aménager un coin détente, une série d'articles de motricité fine pour aider à la concentration (enchevêtrement de câbles « tangles », balles de stress, balles tactiles et visuelles, animal étirable, masseur pour doigts ...), un casque insonorisant et un chronomètre permettant de matérialiser le temps.

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

Ce projet sera maintenu par la suite et inscrit dans le prochain plan d'action dans la section « engagement » du volet 2.2.

Action 21 Intégrer, dans le cahier de charges techniques des événements majeurs, des éléments favorisant la tenue d'événements universellement accessibles.

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Commentaires : Ce document est distribué aux organisations souhaitant tenir un événement d'envergure sur le territoire de la Ville de Longueuil pour lequel un soutien technique ou professionnel est requis (services police et incendie, travaux publics, culture, du loisir et du développement social, ...).

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE Un document servant de gabarit à l'élaboration d'un cahier de charge pour les événements majeurs a été réalisé. Dans ce guide, qui sera remis aux promoteurs d'activités, plusieurs consignes visant une meilleure accessibilité des événements y sont inscrites:

- Prévoir minimalement une toilette chimique accessible universellement ou 20 % du total des toilettes;
- Prévoir des places réservées aux personnes handicapées lors des spectacles et le faire savoir du public ou prévoir une heure d'arrivée ½ heure plus tôt pour leur permettre d'accéder plus facilement au site;
- Prévoir un numéro de téléphone pour que les gens puissent faire part de leurs besoins;
- Inscire l'événement au programme de la Vignette d'accompagnement touristique et de loisir advenant que l'événement ait un droit d'entrée;
- Préciser les changements requis aux circuits d'autobus réguliers et les ententes avec le Réseau de transport de Longueuil, s'il y a lieu;

- Au besoin, prévoir un débarcadère pour le transport adapté à proximité du site, l'indiquer sur le plan et dans les outils de communication et prévoir la signalisation adéquate.

Action 22 Faciliter l'accès aux plateaux sportifs et récréatifs aux intervenants du Centre de réadaptation en déficience physique du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, afin de permettre le démarrage d'activités physiques et la tenue d'activités de sensibilisation.

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Commentaires : L'aide de la Ville consistera à offrir au CISSS de la Montérégie-Ouest une gratuité des frais de location de plateaux. Cette aide facilitera, entre autres, le démarrage d'activités physiques et sportives sur le territoire de la Ville de Longueuil. (Entente annuelle)

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

Une résolution a été entérinée pour offrir une gratuité en 2019 et une autre résolution a été entérinée par le conseil exécutif afin d'octroyer une gratuité pour l'année 2020.

Nouvelle action Faciliter l'accès aux plateaux sportifs et récréatifs à l'organisme Centre d'intégration à la vie active (CIVA) afin de permettre la pérennité de l'activité de Boccia olympique démarrée en collaboration avec le Centre de réadaptation en déficience physique du Centre intégré de santé et de Services sociaux de la Montérégie-Ouest.

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Commentaires : La contribution de la Ville consiste à offrir une gratuité des frais de location de plateaux à l'organisme Centre d'intégration à la vie active (CIVA) afin que puisse être maintenue l'activité de Boccia qui se déroule à l'école Bel-Essor depuis mai 2018.

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

En fin d'année 2018 une résolution a été entérinée par le conseil de ville pour offrir une gratuité de locaux au CIVA pour l'année 2019.

2019 RÉALISÉE

Une résolution a été entérinée par le Comité exécutif afin d'octroyer une gratuité pour l'année 2020.



Dorya Belal et Samuel Lafleur, joueurs de Boccia membres de l'équipe du CIVA et membres de l'équipe développement du Québec.

Nouvelle action *Adhérer au nouveau programme de la Carte d'accompagnement loisir et en faire la promotion.*

Échéancier : 2019

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Commentaire : Cette action sera inscrite dans le prochain plan d'action dans la section « engagement » du volet 2.2.

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

L'adhésion a été complétée et le programme est publicisé dans l'Espace Loisir et l'Espace culture ainsi que sur le site [Internet](#) de la ville.

Nouvelle action *Procéder au dépôt d'un cahier de candidature dans le but d'obtenir les Jeux d'été des Olympiques spéciaux de 2021.*

Échéancier : 2019

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social de la Ville de Longueuil

Collaborateur : Directions culture, loisir et vie communautaire des villes de Boucherville et Saint-Lambert, Section locale d'Olympiques spéciaux Québec Lajemmerais-Vallée-du-Richelieu, Direction des communications et des affaires publiques de la ville de Longueuil.

Commentaire : Le dépôt de la candidature a été réalisé en partenariat avec les villes de Boucherville et de Saint-Lambert.

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

La candidature des trois villes a été retenue et les jeux se tiendront en juillet 2021.

2.3 Emploi

Objectif spécifique :	Mettre en place les mesures prévues dans le cadre du programme d'accès à l'emploi.
Engagement :	Présenter au Comité des partenaires le rapport du programme d'accès à l'égalité à l'emploi faisant état des mesures prises et des résultats obtenus suite à son adoption.

Action 23 Faire parvenir les offres d'emploi de la Ville aux organismes offrant aux personnes handicapées des services d'aide à l'emploi.

Échéancier :	En continu
Responsable :	Direction des ressources humaines
Commentaires :	Procéder à l'envoi systématique des offres d'emploi de la Ville au SDEM-SEMO de la Montérégie.
État de réalisation :	RÉALISÉE EN CONTINU

Nouvelle action Participer à différentes activités de sensibilisation et de formation en lien avec l'embauche de personnes handicapées.

Échéancier :	2018
Responsable :	Direction des ressources humaines
État de réalisation :	2018 RÉALISÉE

- 13 février 2018 – La Direction des ressources humaines a participé à la tournée de sensibilisation, de soutien et d'accompagnement organisée par la Table régionale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.
- 6 juin 2018 - La Direction des ressources humaines a participé au forum « Un pas de plus vers l'inclusion » visant à mobiliser les municipalités à favoriser l'embauche des personnes handicapées.

Nouvelle action *Procéder à la révision du programme d'accueil et d'intégration des nouveaux employés.*

Échéancier : 2018

Responsable : Direction des ressources humaines

Commentaires : En 2018, la Direction des ressources humaines a procédé à la révision de son programme d'accueil et d'intégration des nouveaux employés. Le programme prévoit que la Direction d'accueil peut se tourner vers la Direction des ressources humaines afin que celle-ci évalue les actions à prendre si nécessaire dans un cas particulier où des accommodements devraient être mis en place.

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

Nouvelle action *Participer à l'initiative « Mentorez une personne d'exception! », organisée par les Services externes de main-d'œuvre (SEMO).*

Échéancier : 2019

Responsables : Direction des technologies de l'information, Direction des ressources humaines

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

Le 10 mai, la Direction des technologies de l'information (DTI), avec la collaboration de la Direction des ressources humaines (DRH), a reçu deux participants dans le cadre du programme « Mentorez une personne d'exception! ». Le projet vise à faire découvrir les compétences et capacités de personnes vivant avec une condition physique, mentale ou intellectuelle particulière (TDA/H, anxiété, dyslexie, handicap physique, etc.).



Daniel St-Hilaire, Jean-François Rondeau et Simon Goyer de la Direction des technologies de l'information ont accueilli David Condamines et Jordan Raymond, de jeunes professionnels en début de carrière qui ont tous deux fait des études en informatique.

De gauche à droite : Jean-François Rondeau, David Condamines, Daniel St-Hilaire, Jordan Raymond et Simon Goyer.

2.4 Approvisionnement

Objectif spécifique : S'assurer de la mise à jour des connaissances des intervenants en approvisionnement afin de répondre à l'article 61.3 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*.

Action 24 Sensibiliser le personnel de la Direction des ressources matérielles sur les principes de l'accessibilité universelle. (2016-Action 20)

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

Le personnel de la Direction des ressources matérielles a assisté à la présentation web organisée par l'OPHQ en mai 2018.

Axe 3 : Accessibilité des communications et de la vie démocratique

3.1 Accessibilité de l'information

Objectif spécifique : Développer et adapter les outils de communication et d'information en format accessible dans le respect du principe de l'accessibilité universelle.

Engagements : Poursuivre et accroître la diffusion des publications municipales en versions accessibles.

Action 25 Réévaluer le site Internet de la Ville en fonction des différents standards de l'accessibilité Web. (2016-Action 21)

Échéancier : 2018

Responsable : Direction des communications et des affaires publiques

Collaborateurs : Les membres du Comité des partenaires du PIPH.

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

L'analyse a été réalisée en 2018 et un appel d'offres a été lancé à la fin de l'année afin de trouver un fournisseur de service pour la refonte du site web. L'accessibilité universelle du site web fait partie des priorités de cette refonte.

3.2 Vie démocratique, consultations publiques et participation citoyenne

Objectif spécifique : Mettre en place des normes et procédures en matière d'accessibilité lors des différentes activités liées à la vie démocratique.

Action 26 Rendre accessibles les documents du conseil municipal de la Ville de Longueuil et du conseil d'agglomération de Longueuil. (2016-Action 22)

Échéancier : 2018

Responsable : Direction du greffe

Commentaires : 2016 : Acquisition d'un nouveau système de gestion des documents liés aux séances de conseil municipal.

2017-2018 : Déploiement du nouveau système.

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

Le programme informatique générant, entre autres, les ordres du jour et les procès-verbaux des conseils a été déployé comme prévu.

Action 27 Présenter, sur le site Internet de la Ville de Longueuil et en versions accessibles, différents éléments du règlement intérieur des séances du conseil municipal afin de permettre à tous les citoyennes et citoyens de mieux connaître le déroulement des séances. (2016-Action 25)

Échéancier : 2019

Responsable : Direction du greffe

Collaborateur : Direction des communications et des affaires publiques

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

[Une page](#) Internet expliquant comment adresser une question au conseil de ville, lors de la période de questions du public, a été ajoutée sur le site web de la Ville.

Axe 4 : Sensibilisation et formation

4.1 Sensibilisation

Objectif spécifique : Accroître la connaissance des besoins des personnes handicapées en organisant des campagnes de sensibilisation.

Engagement : Souligner la *Semaine québécoise des personnes handicapées* (1^{er} au 7 juin) et la *Journée internationale des personnes handicapées* (3 décembre) dans les différents outils informationnels utilisés par la Ville de Longueuil (journaux locaux, site Internet,

panneaux électroniques, etc.) et lors des séances du conseil municipal de Ville.

Action 28 Organiser une présentation sur les dispositions du projet pilote concernant les règles de sécurité routière relatives à l'utilisation d'une aide à la mobilité motorisée.

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Service de police de l'agglomération de Longueuil

Collaborateurs : Organismes communautaires, résidences pour personnes âgées ou en perte de mobilité.

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

L'information relative aux règles de sécurité routière a été distribuée à l'occasion de l'édition 2019 de la *Semaine québécoise des personnes handicapées* (SQPH).

Action 29 Mettre en place un prix honorifique en l'honneur de Mme Mélanie Boucher dans la prochaine édition du Gala de Longueuil, l'excellence d'ici. Ce prix viendra souligner l'apport des personnes qui font preuve d'un engagement exemplaire ayant un impact sur la participation sociale des personnes handicapées.

Échéancier : 2019

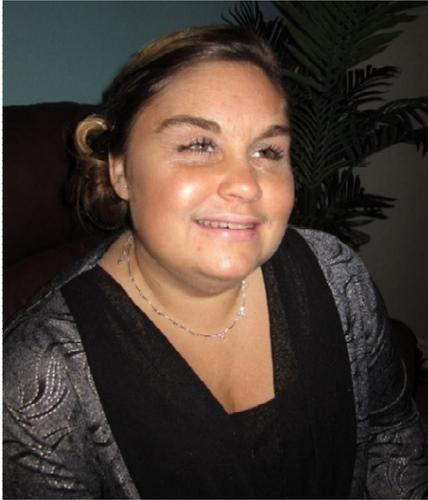
Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateurs : Comité des partenaires

Commentaires : Mme Mélanie Boucher a œuvré au sein de différents organismes et regroupements ayant comme mission la défense des droits des personnes handicapées. Mme Boucher a fait partie du Comité des partenaires du plan d'action à l'égard des personnes handicapées jusqu'à son décès en janvier 2017. Son implication au sein du comité pour l'avancement des dossiers relatifs à l'accessibilité universelle fut des plus remarquables.

État de réalisation : 2018 RÉALISÉE

Le prix a été mis en place en 2018 et il a été remis dans le cadre de l'édition 2019 du *Gala de Longueuil-L'Excellence d'ici* qui s'est déroulé le 30 janvier 2019. Les citoyennes et citoyens ont été invités à assister gratuitement à l'événement.



Madame Mélanie Boucher

gala
de Longueuil
L'EXCELLENCE D'ICI



2019 RÉALISÉE

Le jury a attribué le prix à M. Clermont Bonnenfant dont les actions ont permis plusieurs personnes de se procurer des fauteuils roulants.

Nouvelle action Réaliser une activité dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) afin de faire connaître les nouvelles installations du parc Empire.

Échéancier : 2019

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateurs : Comité des partenaires, Parasports Québec

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

L'activité a eu lieu le 6 juin 2019 au parc Empire en compagnie de plusieurs organismes qui ont profité de l'occasion pour faire connaître leurs services. Le CISSS-MO a tenu sa clinique de vélos adaptés dans l'aréna situé aux abords du parc. Parasports Québec a présenté du basketball en fauteuil roulant et des ateliers de mise en forme ont été offerts aux participants pour faire connaître les nouveaux équipements d'entraînement. L'activité était ouverte au public et plusieurs organismes y ont tenu un kiosque d'information. Une affiche répertoriant tous les programmes municipaux en lien avec la sécurité à domicile a été réalisée et distribuée aux participants



Semaine québécoise des personnes handicapées, 6 juin 2019, parc Empire

Étaient présents sur la photo de gauche à droite: M. Robert Myles conseiller municipal, M. Berthelet (participant), Mme Sylvie Parent, mairesse de Longueuil, Julie Surprenant et Martin Morin de l'AUTAL.

Nouvelle action *Participer au Salon de ressources organisé par la Table des personnes handicapées de la Rive-Sud.*

Échéancier : 2018

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Commentaires : Le *Salon des partenaires* a eu lieu le 30 avril 2019 à Boucherville. Il avait pour but de faire connaître les organismes et les établissements offrant des services auprès de la clientèle présentant une déficience intellectuelle (DI), un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience physique (DP) aux intervenants des CISSS de la région des RLS de Champlain et Pierre-Boucher.

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE** La ville a tenu un kiosque, ce fut l'occasion de faire connaître les différents programmes liés à la sécurité à domicile et le service d'accompagnement en camp de jour destiné aux enfants ayant des besoins particuliers.



Kiosque de la ville de Longueuil au Salon des ressources de la Table des personnes handicapées de la Rive-Sud.

Nouvelle action Offrir une conférence portant sur les étapes relatives à l'installation des feux sonores dans le cadre de la programmation des activités du Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) pour la session printemps 2019.

Échéancier : 2019

Responsable : Direction du Génie, Mahfoudh Messaoudene, ingénieur

Commentaires : L'objectif de la conférence était de présenter et d'expliquer toutes les étapes inhérentes à l'installation d'un signal sonore, de l'analyse de l'intersection jusqu'à la mise en service du feu.

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**



Conférence au RAAMM : photo représentant M. Mahfoudh Messaoudene et M. Sylvain Nadeau ainsi que 2 autres participantes.

Nouvelle action Participer au tournage d'une vidéo traitant du fonctionnement et de l'utilisation des feux sonores, vidéo réalisée par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM), en collaboration avec le CISSS-MC (Institut Nazareth & Louis-Braille).

Échéancier : 2019

Responsable : Direction du Génie, Jean-François Lagacé, chef de division-transport et mobilité active

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

Dans la vidéo, M. Lagacé présente les composantes et le mode de fonctionnement d'un signal sonore ainsi que le processus d'installation selon la norme québécoise en matière de signaux sonores définie au chapitre 8 du tome V de la Collection « Normes – Ouvrages routiers », du ministère des Transports du Québec (MTQ).

4.2 Formation du personnel municipal

Objectif spécifique : Accroître la connaissance des besoins des personnes handicapées par le biais de formations générales ou spécifiques.

Engagement : Poursuivre la mise en place de formations.

Action 30 Présenter les objectifs du plan d'action à différentes directions de la Ville de Longueuil afin de sensibiliser les acteurs municipaux sur les obligations et les objectifs de la municipalité relativement à la réduction des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées et sur les grands principes de l'accessibilité universelle.

Échéancier : 2018 (voir aussi action 21)

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

État de réalisation : SUSPENDUE

Comme activité de formation, le personnel de la Direction des ressources matérielles a assisté à une présentation web organisée par l'OPHQ en mai 2018.

Nouvelle action *Planifier une formation dont l'objectif est d'améliorer la capacité des équipes de travail de la Direction du génie à planifier et concevoir des aménagements répondant aux besoins de tous les citoyennes et citoyens, incluant les personnes ayant des limitations fonctionnelles, les aînés et les jeunes familles.*

Échéancier : 2018

Responsable : Direction du génie

État de réalisation : **2019 RÉALISÉE**

La formation a été planifiée en collaboration avec l'organisme Société Logique.

La formation a eu lieu le 21 mai 2019 et a regroupé une vingtaine d'employés de la Direction du génie provenant des quatre divisions suivantes : architecture du paysage, gestion de projet, réfection et développement des infrastructures, transport et mobilité. Une employée du Bureau du développement social et communautaire, impliquée dans les dossiers relatifs aux déplacements actifs, a également participé à la formation.

Annexe 1

Liste des feux sonores aménagés en 2018.

1. boulevard Jacques-Cartier Ouest/rue Deschamps : RETIRÉ, aucune demande déposée
2. rue Saint-Charles Ouest/boulevard Quinn : Installation réalisée en 2018, la traverse sonore est fonctionnelle à 100% depuis le 19 décembre 2018.
3. Rue De Gentilly/chemin de Chambly : Installation réalisée en 2018, la traverse sonore n'est cependant pas encore fonctionnelle
4. chemin de la Savane/rue Bishop (Hôtel de Ville) : REPORTÉ EN 2019.

Liste des feux sonores aménagés en 2019.

1. chemin de la Savane/rue Bishop (Hôtel de Ville) COMPLÉTÉ
2. boul. Curé-Poirier / LaSalle / boul. La Fayette (les travaux seront finalisés en février 2020)
3. boul. La Fayette / Sainte-Foy COMPLÉTÉ
4. boul. Fernand-Lafontaine / Adoncour (les travaux seront finalisés en février 2020)
5. boul. Jacques-Cartier O. / Maisonneuve (les travaux seront finalisés en février 2020)

